



CAUE DE L'OISE 

Montataire

PATRIMOINE ET COULEURS

Notre ville, marquée par différents types d'architecture au fil des siècles, a toujours su affirmer son caractère, celui de celles et ceux qui l'ont faite et continuent de la faire aujourd'hui.

Préserver et embellir ce patrimoine méritaient que l'on soigne les couleurs et le choix des matériaux.

Avec ce référentiel, réalisé par le CAUE de l'Oise (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement) à l'initiative de la Municipalité, le raffinement dans le goût est permis. Ainsi, des constructions plus chatoyantes renforcent le sentiment qu'il fait bon vivre dans sa ville.

Jean Pierre BOSINO
Maire de Montataire

Claude COALLIER
Maire-Adjoint à l'Urbanisme



Recommandations architecturales

"La verdure monotone la faisait ressembler à un immense tapis de billard. Des scories de fer étaient rangées sur les deux bords de la route, comme des mètres de cailloux. Un peu plus loin, des cheminées d'usine fumaient les unes près des autres. En face de lui, sur une colline ronde, un petit château à tourelles, avec le clocher quadrangulaire d'une église. De longs murs, en dessous, formaient des lignes irrégulières parmi les arbres, et, tout en bas les maisons du village s'étendaient. Elles sont à un seul étage, avec des escaliers de trois marches, faites de blocs sans ciment." Gustave Flaubert, L'éducation sentimentale, 1869.

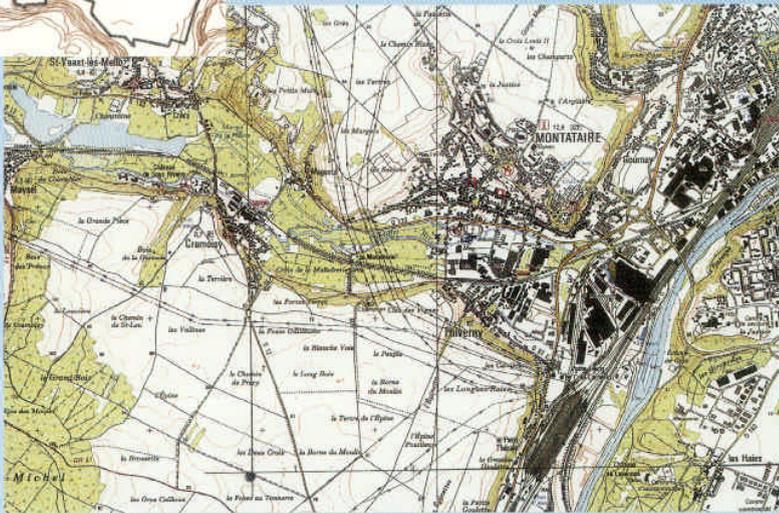
Montataire dans le paysage



"Dans les parties boisées qui dominent le quartier de Gournay, les vestiges de très anciennes carrières sont encore visibles. Ce qui permet de penser que la première "industrie" de la région fut la pierre, facile à extraire grâce aux fouilles sableuses." Raymond Lavigne, *Montataire debout depuis les Jacques*, 1990.



Extrait de la carte IGN 1995.



Montataire se situe sur une butte avec son plateau et ses coteaux dominant la rivière et toute la vallée de l'Oise et du Thérain.

Les maisons sont rangées au pied du coteau et dans la vallée. Chaque maison a son jardin, autrefois planté d'arbres fruitiers et de légumes ; les jardins sur le bord du Thérain étaient garnis de bosquets de bois formés de saules et d'aulnes. L'architecture s'est adaptée au relief et au climat. Les constructions sont parallèles ou perpendiculaires à la rue.

"Aujourd'hui, quand on arrive de Paris par le train, on peut entr'apercevoir, un peu avant d'être caché par les hauts bâtiments de la Sollac, à peu près le même paysage (...) qu'il y a un siècle et demi. Tout en haut, le château et l'église à demi enfouis sous les arbres, en dessous ce qui a encore l'air d'être un gros bourg, et des usines au premier plan. Ce qui a changé, ce sont les grandes cités, montant à l'assaut des pentes et couronnant le plat pays, à la gauche du château.



Les fronts bâtis

Quand ma vil
poème scolaire



C'est aussi la prolifération de grandes usines modernes privées de ces hautes cheminées et où l'architecture carrée côtoie les vieux bâtiments de briques rouges (...) Montataire est entré solidement dans l'ère industrielle. De gros village agricole (...) il s'est transformé en ville ouvrière... Tout en conservant son charme de vieux village." Raymond Lavigne, *Montataire debout depuis les Jacques*, 1990.

Extrait de la carte de Cassini 1815.



Les toitures



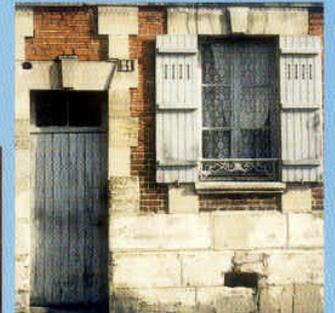
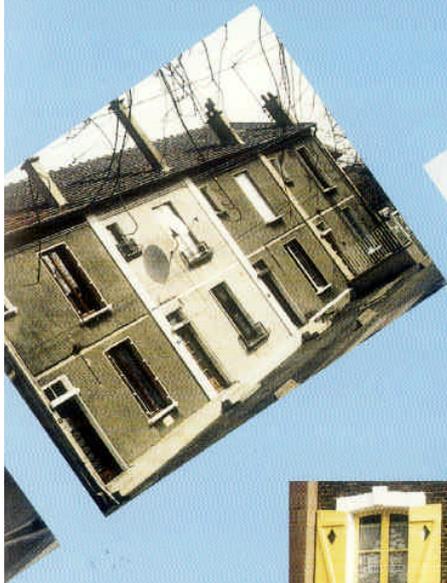
Elles sont généralement à 2 pans inclinés à 45°. Mais sur les constructions pavillonnaires de 1900-1950, les formes et les matériaux sont variés : tuile plate et zinc rarement, tuile mécanique et ardoise souvent. Les cheminées sont en pierre ou en brique.



En construction neuve, les techniques et matériaux sont choisis selon leur possibilité de mise en œuvre et selon l'existant (*aspect et teinte des matériaux*). De même pour les lucarnes et les fenêtres de toit.



Les percements



Conçues avec la façade (*rythme, dimensions*) les ouvertures sont les unes au-dessus des autres. Les volets battants sont à pleins panneaux ou à claire-voie en bois peint sans écharpe. Il y a sur les constructions début 20^s. des persiennes. Les lambrequins dissimulent les volets roulants. Les portes, impostes, portails sont sobres en harmonie avec les fenêtres. **Ces éléments sont peints et respectent les encadrements, moulures, bandeaux de la façade.**

*est un livre, chaque maison est une page
est l'hiver chaque voiture est un flocon
est la nuit chaque poussière est une étoile
est l'été chaque enfant est une fleur
est le jour chaque œil est une lumière.*
Montataire, 1986-87.

Les modénatures

Eléments d'ornementation intégrés à la façade, elles la protègent des eaux de ruissellement. **Il est important de conserver les modénatures lors du ravalement** : corniches, bandeaux, harpes, tableaux, linteaux, encadrements et appuis de fenêtre, lanterneaux de cheminées, lambrequins, épis de faîtage, girouettes, marquises, ferronneries... Elles sont en pierre, en brique rouge silico-calcaire ou vernissée, en céramique, en terre cuite, en zinc et en ardoise, en plâtre, sobres ou très riches dans leur formes. Ces éléments animent esthétiquement et caractérisent les maisons de Montataire.



Glossaire : définitions extraites du Dicobat Ed. Arcature, 1993.

- À PIERRES VUES : laissant une partie de la pierre apparente
- ARASER AU NU DU MOELLON : rendre horizontale la face supérieure d'un mur; éliminer tout ce qui dépasse
- BADIGEON : dilution de chaux éteinte (lait de chaux, ou blanc de chaux) avec un peu d'alun et un corps gras
- BANDEAU : bande d'enduit plate et unie, légèrement en saillie sur le mur de la façade, marquant l'encadrement extérieur d'une baie
- BOSSAGE : parement ouvragé de la face vue des pierres de taille d'un ouvrage de maçonnerie
- CALCIN : croûte superficielle dure de carbonate de chaux qui se forme à la surface des pierres calcaires, sous l'action de l'air et des intempéries
- CHAUX GRASSE : liant obtenu par calcination du calcaire avec une prise s'effectuant sous l'action du gaz carbonique de l'air. Le durcissement complet qui suit la chaux aérienne peut durer plusieurs mois. Les chaux aériennes les plus recherchées sont les chaux grasses, obtenues à partir de calcaires très purs
- CORNICHE : forte moulure en saillie qui couronne et protège une façade, et sur laquelle sont souvent établis les châteaux
- DÉGARNIR : dégager sur une certaine profondeur le mortier des joints des moellons d'un mur, en vue de reconstituer un nouveau jointolement
- ÉCHARPE : barre de bois ou de métal disposée en diagonale entre les traverses d'assemblage des volets pour éviter leur déformation
- ENCADREMENT : désigne toute bordure saillante, moulurée, peinte ou sculptée autour d'une baie, d'une porte etc...
- GOBETIS : mince couche de mortier, irrégulière et rugueuse, appliquée en couche préparatoire d'accrochage d'un enduit
- HARPE : ensemble des éléments maçonnés en alternance formant le parement d'un angle de deux murs
- HYDRAULIQUE : qualifie un liant qui peut faire prise et durcir sous l'eau (ciments Portland, chaux hydrauliques...)
- IMPOSTE : partie d'une baie située au dessus des vantaux ouvrants de la porte ou de la croisée. Elle est fixe ou ouvrante, battante, basculante ou pivotante, vitrée ou pleine
- LAIT DE CHAUX : chaux tamisée et délayée dans l'eau. Le lait de chaux est utilisé comme badigeon
- LAMBREQUIN : bandeau d'ornement en bois ou en tôle ajourée que l'on disposait devant les châteaux, marquises, enrouleurs de jalousies pour les masquer à la vue
- LANTERNEAU DE CHEMINÉE : petit aspirateur statique en poterie, placé en couronnement de cheminées et de conduits d'aération; la lanterne est ajourée de tous côtés
- LINTEAU : élément monolithe qui ferme le haut d'une baie et soutient la maçonnerie située au dessus de l'ouverture, reportant sa charge vers les jambages, piédroits ou poteaux
- MODÉNATURE : proportions et disposition de l'ensemble des moulures et membres d'architecture qui caractérisent une façade
- MOELLON ÉQUARRI : à peu près taillé en parallélépipède rectangle
- MORTIER : mélange composé d'un liant (hydraulique, aérien ou synthétique), de granulats et, éventuellement, de pigments colorants, d'adjuvants ou d'ajouts divers. Les mortiers sont utilisés pour lier (maçonner des éléments taillés ou moulés), pour enduire, mais aussi pour coller, ragréer, jointoyer, isoler...
- MORTIER BÂTARD : mortier à maçonner ou à enduire dans lequel le liant est un mélange de ciment de chaux, en général en quantités égales
- PERSIENNE : dispositif de fermeture externe d'une baie, composé de panneaux articulés repliables de part et d'autre de l'ouverture, contre chaque tableau, par rotations successives
- PIERRE BOSSELEE : qualifie un relief fait de petits renflements et de petits creux juxtaposés
- PIERRE MEULIÈRE : pierre dure, caverneuse, légère et inaltérable, à base de silice ou de silicate de chaux, sans calcaire
- PLÂTRE GROS : plâtre courant de matière grossière, utilisé surtout pour les premières couches d'enduits et les scellements au plâtre
- PLIOLITE : (marque déposée Goodyear) résine élastomère qui entre dans la composition de peintures et revêtements d'étanchéité
- PRÉVERDISSEMENT : technique consistant à planter une zone avant son aménagement définitif, suivant un plan masse
- REJOINTOEMENT : regarnissage au mortier des joints d'une maçonnerie après qu'on les ait approfondis et nettoyés
- TABLEAU : parois latérales encadrant une baie de porte ou de fenêtre.

IMPORTANT :

Le recours à l'architecte est obligatoire sauf pour les particuliers construisant pour eux-mêmes une construction de surface hors œuvre nette inférieure à 170 m² (loi sur l'architecture du 3 janvier 1977). Vous avez toujours intérêt à confier à un architecte, non seulement la conception et l'établissement de votre projet, mais également la responsabilité de diriger et de coordonner votre chantier : vous y gagnerez en temps et en qualité.

Dans tous les cas, il vous est néanmoins possible, le plus en amont de votre projet, de bénéficier de l'assistance architecturale offerte par le CAUE. Ce service départemental gratuit vous permet de recueillir l'avis et les conseils d'un architecte consultant, notamment sur les meilleures possibilités d'intégration de votre maison sur le terrain et éventuellement sur les modifications à envisager pour satisfaire au mieux aux règles d'urbanisme en vigueur. Cependant, en aucun cas ce service ne peut conduire à une prise en charge de la maîtrise d'œuvre de votre opération.

DECLARATION DE TRAVAUX ET PERMISSION DE VOIRIE

Avant de procéder à un ravalement ou à la construction d'une clôture, vous devez établir une déclaration de travaux exemptée de permis de construire. Le formulaire est disponible en mairie. Cette déclaration officielle renseigne les administrations compétentes (mairie, service départemental de l'architecture) et vous prémunit contre les éventuelles plaintes pouvant émaner de tiers. L'administration communale dispose de deux mois maximum pour donner son accord, les travaux ne doivent pas débiter avant l'obtention de l'avis favorable. Les travaux de ravalement nécessitent en général l'édification d'un échafaudage sur la voie publique : une autorisation préalable doit être demandée à la ville par simple lettre émanant de l'entrepreneur ou du propriétaire. L'autorisation qui vous sera délivrée vous prémunira juridiquement contre le recours des tiers. Il est souhaitable d'informer les concessionnaires des différents réseaux en façades (Télécom, EDF, éclairage public, etc...) afin que les modifications souhaitées ou nécessaires puissent se faire en coordination avec le ravalement.





La plupart des maisons en brique datent des années 1870 et du début du 20^es. Montataire, avec l'essor économique et industriel du 19^es., est marqué par une architecture de brique. Ces constructions sont riches de détails : modénatures, ferronneries, clôtures et bâtiments annexes, matériaux de sol pour les allées.



L'appareillage de la brique est réalisé pour créer un parement décoratif, ou associé à des éléments en pierre. On trouve la brique ancienne cuite au feu de bois, d'une teinte orangée, la brique cuite au charbon, d'une teinte rouge violacé assez unie, les briques colorées ou vernissées, la brique silico-calcaire de couleur claire, associée à la brique rouge.

Elle est employée en alternance pour constituer le décor des **linteaux**, des **encadrements**, des **corniches**. Ses dimensions traditionnelles sont environ de 5cm x 10cm x 20cm.

Les joints sont effectués avec un mortier chaux et sable. La brique peut être recouverte d'un lait de chaux.



LES MAISONS EN BRIQUE

Le ravalement

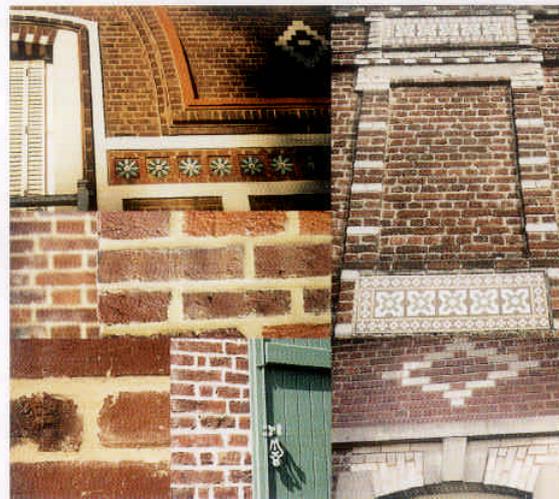


Lors du ravalement de murs en brique, on commence par un nettoyage qui est différent selon la nature du parement :
soit par ruissellement d'eau et brosse,
soit par projection d'eau sous pression,
soit par projection de sable fin pour débarrasser la brique d'une ancienne peinture, à condition que les briques soient en bon état.



Les briques défectueuses sont remplacées par des blocs de même origine, ou à défaut, de même teinte. **Ne pas utiliser des briques "léopard"** aux teintes mélangées allant du jaune au brun violet, étrangères aux tonalités locales.

La brique peut être recouverte d'un lait de chaux, d'un badigeon ou d'un produit ayant les mêmes propriétés (ex. peinture à phase aqueuse), pour dessiner des motifs décoratifs. Ne pas appliquer de peinture pliolite.

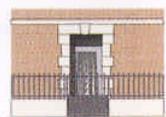


Réfection des joints

Après avoir dégarni les joints, on utilise la **chaux grasse à l'exclusion du ciment gris, sombre**. La teinte du joint se rapproche du ton de la brique par le sable. Il faut respecter la nature, l'épaisseur et la coloration des joints pour retrouver le même aspect d'origine sur l'ensemble du mur (*produit prêt à l'emploi ou mélange sable, chaux, ciment blanc*).

Les joints permettent à l'eau de pluie de glisser sur le mur et d'assurer l'étanchéité de l'ensemble appareillé : pas de joint en creux ni en saillie. Le rejointoiement s'effectue à fleur de mur au mortier de chaux grasse.

Les couleurs nuancier : ces références de coloris sont celles des peintures ASTRAL.



FAÇADES : BRIQUE ET MODENATURE

J0.05.85	F6.03.87	CN.02.88	U0.04.84
C0.30.50	D6.25.55	D2.20.60	D2.30.60

PALETTE PONCTUELLE

G0.08.88	J0.15.85	P0.10.80	T0.10.80
F6.15.85	J0.10.80	P0.10.70	U0.15.85
E8.25.75	H2.20.70	Q0.20.60	T0.30.50
C8.30.50	J0.30.50	R0.30.50	U0.30.40
B6.30.40	L0.20.40	R0.40.30	U0.40.30

GARDE-CORPS, FERRONNERIES

L0.10.20	L0.20.20	U0.10.30
----------	----------	----------



La pierre, extraite localement, est très présente à Montataire comme en témoignent les maisons et le paysage (roches, troglodytes, carrières des alentours).



La pierre est mise en œuvre :
soit en **moellons équarris** liés au plâtre avec un joint au mortier de chaux naturelle et de sable affleurant la surface du mur,
soit en **Pierre de taille** en blocs taillés jointés par un mortier de chaux naturelle, de sable et de pierre broyée.



Quelques constructions du 20^ès. sont en **Pierre bosselée** ou plus rarement en **Pierre meulière**.



Les façades sont riches de modénatures et de dessins : respecter le caractère de ce patrimoine en conservant les **encadrements de baie**, les **bandeaux**, les **corniches**, les **harpes** et appuis, les **ferronneries**, les **lambrequins**... et leur nature. Brique rouge ou silico-calcaire, pierre, céramique, **linteaux** métalliques ou bois, ces matières animent et servent la construction.



LES MAISONS EN PIERRE

Le ravalement



Selon la nature du parement, le ravalement est différent :

-pour les façades en moellon dit "à pierre vue", la maçonnerie doit être revêtue par un enduit à la chaux grasse et sable, de la couleur de la pierre, arasé au nu du moellon.



Les hydrofuges de surface sont à utiliser avec précaution.

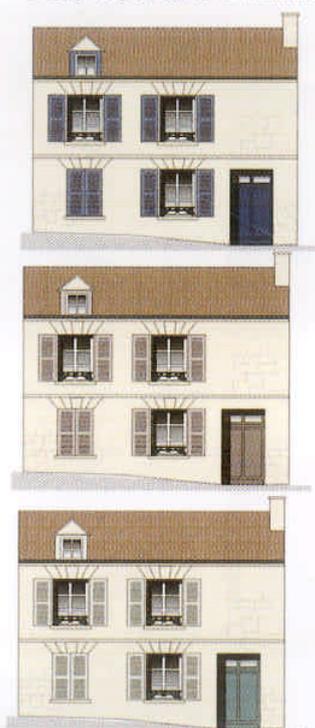
-pour les façades en pierre de taille, le procédé de nettoyage est un lavage à l'eau par ruissellement, par pression ou par gommage pour préserver le calcin de la pierre. Dans le cas de reprise partielle de maçonnerie, on emploie la technique adaptée : soit incrustation de pierre, soit application de mortier de pierre reconstituée (*matériau de même aspect et de même teinte*).



-pour les façades traitées en bossage, on maintient les murs dans leur état originel après un nettoyage de la pierre.

Les joints assurent l'étanchéité de l'ensemble appareillé : pas de joint en creux ni en saillie. On utilise la chaux grasse. La teinte du mortier se rapproche du ton de la pierre. Sur un mur en pierre de taille, les joints sont minces et discrets. Sur une façade traitée en bossage, le joint est très présent de par le jeu de relief et d'ombre en mortier bâtard.

Les couleurs nuancier : ces références de coloris sont celles des peintures ASTRAL.



PALETTE PONCTUELLE

GARDE-CORPS, FERRONNERIES

--	--	--

L'enduit est la peau de la maison. Il donne son caractère à la façade. Jusqu'à la seconde moitié du 19^es., la grande majorité des façades de la ville de Montataire était enduite au plâtre gros et à la chaux aérienne. A partir de 1910 l'apparition des ciments artificiels, d'application plus facile, a provoqué l'abandon progressif de l'enduit plâtre et chaux, pour la réalisation des enduits extérieurs.



L'enduit plâtre et chaux est un revêtement régulateur d'humidité pour les façades anciennes.

Au contraire, **les enduits à base de ciments** constituent des revêtements imperméables (ex. *enduit tyrolien*).



L'enduit traditionnel à la chaux protège le mur et garantit sa bonne conservation car il le laisse respirer. Il donne la couleur et la texture du mur.



L'enduit traditionnel est constitué de trois couches :

- le **gobetis**, couche d'accrochage
- le **corps d'enduit** ou **dégrossi**, correction des défauts de planéité du mur
- la **couche de finition**, aspect final de la texture et de la couleur.



La texture peut donner une finition :
 -talochée fin, où la surface est lissée avec une taloche
 -grattée, où la surface est effleurée avec une taloche lardée de clous.

LES MAISONS EN ENDUIT



Selon l'état de l'enduit:

- si l'enduit est encrassé, il ne nécessite qu'un lavage. Le ruissellement d'eau et la projection d'eau froide sous faible pression conviennent aux enduits à la chaux. L'enduit traditionnel peut recevoir un badigeon.

- si l'enduit est endommagé (*fissures, décollements, taches*), sa reprise est indispensable après un piquage et une préparation du support. Le support doit être solide, propre et rugueux. On peut appliquer des enduits prêts à l'emploi adaptés aux supports anciens en une ou plusieurs couches.

Sur les murs les plus récents (*ciment, béton, brique*), l'enduit est plus fortement dosé en ciment Portland (CPA). Certains enduits monocouches conviennent.

Certains moellons gélifs doivent être protégés par un enduit à base de chaux. Si les pierres sont de bonne qualité, on peut réaliser un enduit à pierres vues.

Pour employer un enduit hydraulique, il faut piquer l'enduit existant jusqu'à la pierre. Ensuite, on réalise un enduit bâtard (*dosé en ciment et en chaux*). On applique un enduit de finition grattée fin (*produits prêts à l'emploi vendus par les fabricants*). Les enduits hydrauliques permettent de réaliser des modénatures simples de façade.



L'enduit plâtre recouvre les murs de moellons. Il adhère parfaitement et laisse respirer la maçonnerie (*au contraire des revêtements étanches qui laissent l'humidité stagner dans les murs**).

Pour remédier aux effritements des vieux mortiers, (*causes d'infiltration d'eau*) on supprime les parties non adhérentes, on nettoie la maçonnerie. On enduit en plusieurs passes successives. La finition sera donnée par un grattage et le brossage des surfaces. La coloration est obtenue dans la masse de l'enduit, ou par l'application de badigeon à la chaux.

*Sur les anciennes maçonneries, les enduits imperméables (*de type plastique ou non microporeux*) et le ciment sont à proscrire.

Les couleurs nuancier : ces références de coloris sont celles des peintures ASTRAL.



FAÇADES

E0.03.88	E4.05.85	G0.05.85	G8.06.90
E4.03.80	E4.05.75	E4.07.77	E8.15.80
F2.15.80	E8.20.75	E8.15.75	E4.20.70

PALETTE PONCTUELLE

F2.15.85	G8.06.90	QN.02.88	S0.05.85
E0.20.70	J0.15.65	Q0.10.60	T0.20.60
C6.25.55	L8.20.50	Q0.20.40	T0.20.50
C0.10.30	N0.20.30	Q0.20.30	T0.25.25

GARDE-CORPS, FERRONNERIES

N0.20.20	QN.02.78	S0.05.25



Les vitrines



En site urbain, le traitement des commerces influence l'aspect qualitatif de la rue et son attractivité. Chaque immeuble doit donner l'impression visuelle de s'appuyer sur le sol. Les façades commerciales doivent s'adapter avec simplicité en harmonie avec l'immeuble et la rue. En particulier, il faut éviter qu'une vitrine ne chevauche deux immeubles contigus.

La création d'une vitrine s'établit en respectant les ouvertures existantes et les percements de toute la façade. On préserve l'harmonie de la façade par la lecture des niveaux ; les percements suivent le rythme des baies de l'étage. Mettre en valeur les parements en maçonnerie, en effectuant le ravalement et en évitant les matériaux de placage (éviter la profusion de matériaux divers). Poser les vitrines en les encastrant dans l'embrasure des baies avec ou sans menuiserie de bois ou de métal.



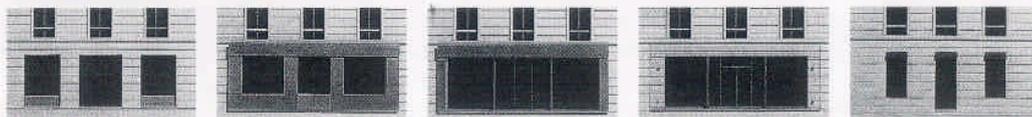
Les enseignes



Limiter leur nombre et leur dimension. Les caissons lumineux ou clignotants sont déconseillés. Préférer un panneau peint éclairé par des spots s'inscrivant dans la composition de la devanture. Porter une attention aux emplacements, dimension, couleur, et système d'éclairage.



La typologie des devantures



Les couleurs nuancier : ces références de coloris sont celles des peintures ASTRAL.

Choisir de préférence une seule tonalité pour l'ensemble de la devanture, en rapport avec l'enseigne (éviter les couleurs bariolées et la multiplication d'enseignes de formes variées).



F6.25.85	J0.20.80	R0.20.70	T0.20.70
F2.15.75	G8.30.70	Q0.10.70	S0.10.60
C0.25.45	K2.15.65	P0.20.50	S0.15.55
C0.05.35	L8.10.60	R0.20.50	U0.20.50

L'implantation

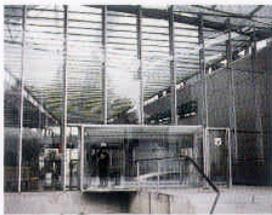
Riches d'un passé industriel, les bâtiments des zones d'activités de Montataire doivent offrir une image visuelle ordonnée. Ces bâtiments sont très présents dans le paysage de par leur dimension et leur nombre. Ils font partie de l'environnement de l'homme et doivent être à l'échelle humaine. Leur implantation, leur architecture sont choisies pour affirmer leur image en valorisant le site.



Percevoir le paysage par la topographie et le tissu urbain environnant. Etablir un projet en tenant compte de la trame végétale, de la pente et du mouvement du site, du Thérain ou de l'Oise, des plantations existantes... **Traiter la façade principale de la parcelle, les liaisons entre les espaces publics et privés, les accès, les circulations...**



Les matériaux



Créer un effet vitrine avec les constructions en veillant à la qualité : de l'implantation, des proportions, du volume, du gabarit, des formes, des matériaux, des couleurs... Harmoniser et rendre attractifs les lieux d'information et la signalétique.

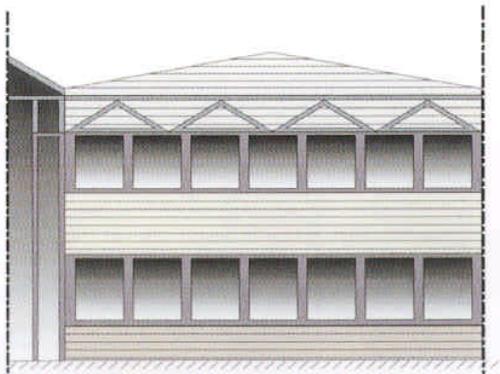
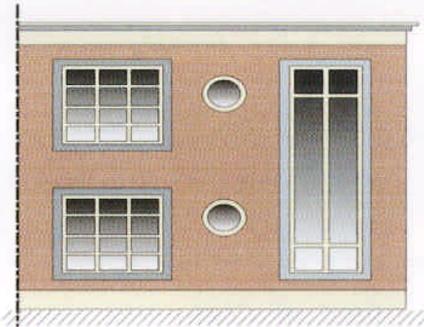
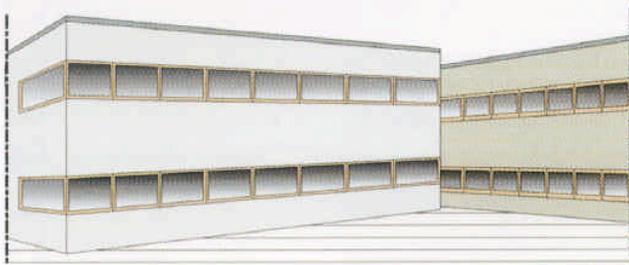
La signalétique



Définir des éléments pour les aménagements des espaces publics : plantation de mail, essence végétale, cheminement piéton, entrée, parking, mobilier urbain, signalétique, éclairage, revêtement de sol... **Réaliser le préverdissage après les travaux d'infrastructure.**



Les couleurs nuancier : ces références de coloris sont celles des peintures ASTRAL.



0N.00.81	G4.10.80	G4.05.81	P0.04.78
F6.06.74	F6.07.77	G0.10.80	0N.00.76
E6.10.70	E8.05.70	G8.10.70	G0.10.70
F6.05.60	G0.05.70	P0.05.55	P0.10.60
CN.02.57	R0.10.60	S0.10.50	U0.05.55

Les lieux

Le mobilier

Le mobilier urbain est choisi en harmonie avec l'environnement. La place principale de la ville, autour de la mairie desservant les commerces reste un lieu de communication et d'échanges avec sa sculpture de pierre (Daniel DUFOIS) témoignage d'un matériau local.



Les espaces publics de Montataire sont aménagés et personnalisés suivants leurs sites : autour des Martinets de nombreux lieux de transition sont herbacés, traités en pente, parfois en béton avec un mobilier adapté (rambarde, éclairage, plantation...). Les abords des équipements publics sont traités pour accueillir le stationnement et les façades souvent prétexte aux œuvres d'art.

Le programme d'aménagement du parc urbain autour de la vallée du Thérain montre la diversité des fonctions d'un espace public d'une ville telle Montataire tournée parfois vers la nature : entrée d'agglomération avec des plantations, jardins familiaux, circuits piétonniers, pêche... avec des matériaux naturels tels le stabilisé, le bois, des plantations de bambous pour redonner une image verdoyante à une cité industrielle située dans un milieu naturel exceptionnel : vallée du Thérain et de l'Oise avec des coteaux boisés et des troglodythes comme témoignage d'une roche de pierre calcaire de qualité.



Les équipements publics et leurs abords, les clôtures et les façades des habitations, les commerces et les enseignes, les abords des bâtiments industriels, les trottoirs, les abribus, les bancs, les abords des berges... constituent des espaces publics qui déterminent l'image de la ville et doivent être soignés dans leur traitement.

L'éclairage

Le choix d'un éclairage pour la vie nocturne n'est pas neutre : la lumière donne une ambiance plus ou moins sécurisante, plus ou moins "froide" (éclairage blanc) ou "chaude" (éclairage orange). Elle détermine l'identité nocturne des lieux. Certains éléments publics (bâtiments, rues, places, espaces verts...) sont mis en valeur par la lumière. Les voies routières ne sont pas éclairées de la même manière que les voies piétonnes ou les rues résidentielles. Cette composante fait partie entière des éléments des espaces publics.



Les matériaux

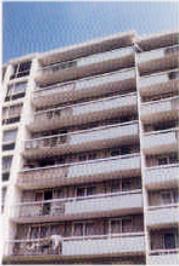
Les matériaux de sols et de façades sont en relation étroite dans l'espace. Les plus présents sur Montataire sont : la pierre blanche de Saint-Maximin avec le pavé de grès, la brique pouvant être accompagnée avec des bétons (parfois désactivé, balayé...), l'acier avec des matériaux plus contemporains comme le verre ou le bois. Ces matières s'harmonisent avec le végétal qui anime les lieux au rythme des saisons.





Après le développement des cités ouvrières (Louis Blanc, Mertian...) isolées du centre ville, l'essor économique et industriel s'est traduit dans l'habitat par la construction de nombreux ensembles collectifs tout d'abord dans les années 1940/50 puis dans les années 1960/70 sur le plateau avec la pression de la poussée démographique : la cité Jules Guesde, la cité Biondi, la cité Jules Uhry, la résidence Hélène, Montataire 2000, les Martinets et les Champarts....

Les matériaux



Les premières cités étaient construites avec les matériaux telle la brique, la pierre moellon et la pierre de taille avec des toits en tuile mécanique rouge ou en ardoise.

Puis les techniques de préfabrication, la maîtrise des nouveaux matériaux tel que le béton permettent de répondre à la demande : construire vite et en quantité. L'implantation de ces nouveaux bâtiments n'est plus guidée par l'alignement sur la voie, ils se situent librement dans le terrain, réduisant leur emprise au sol. Ces constructions en béton supportent des revêtements variés : revêtement plastique, peinture, pierre plaquée (ou briquette), pâte de verre, granité... Les toitures sont souvent des toitures-terrasses qui doivent être révisées avant le ravalement afin d'éviter tout risque d'infiltration.



Le ravalement

Le ravalement peut, selon le cas, être un simple nettoyage. Il peut s'agir aussi de mettre en œuvre un nouveau revêtement de façade. Lorsque l'état de l'enduit ciment le permettra (pas de fissures importantes), on pourra prescrire une intervention minimum : après un nettoyage, la pose d'une pâte pour réparer les micro-fissures, on appliquera une peinture spéciale pour façade. La qualité et la durabilité d'une façade peinte dépendent de la préparation du support. On préférera les peintures minérales, qui sont hydrofuges, ne s'écaillent pas, pour leur aspect mat d'un matériau naturel au contraire des peintures pliolites qui donnent un aspect brillant.



On profitera de ces ravalements pour traiter les différents éléments de la façade : allèges, garde-corps, balcons, menuiseries, fermetures, portes, auvents, acrotères...

On respectera les différents matériaux d'une même façade, en les traitant chacune avec une technique appropriée.

Le choix des couleurs se fera au cas par cas selon la situation de l'immeuble et des matériaux de façade.



Les bâtiments d'aujourd'hui

Les nouveaux programmes de logements collectifs sont situés en centre-ville et ressemblent moins à des tours ou des barres comme les immeubles de "chemin de grue" des années 60, leurs dimensions sont plus humaines. Ils proposent des logements en accession ou en location. De même leur architecture est plus proche de l'habitat ancien en ce qui concerne "l'enveloppe" pour mieux s'intégrer dans le tissu urbain (ex. opération centre ville rue Robert Trin).

